

Date : 10 janvier 2013

Lieu : ancien local de Ligue, 224 route Hubert Delisle, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 18 h 30 par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Sandrine THIEN CHOW KANG, Benoît BROUSSEAU, Frédéric DELCHIER, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Robert RICHARD, Patrick SCHILLI, Marc DUBOURDIEU.

Absents excusés : Maryline ARIEN, Lyne-May RALAIVAO, Patrice ROBERT, Mickaël GARDOQUE

Absent non excusé : Vincent LAGIER,

Membre invité : Christophe MOUQUET.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 22 novembre 2012

Le procès verbal de la réunion du 22 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

II – Agrément des nouveaux adhérents

Aucune opposition n'ayant été soulevée, pour les nouveaux inscrits, le T.T.T. compte à ce jour **61 adhérents** et devrait prochainement passer à 63.

III – Avancement de la commande de tee-shirts et de maillots de club

La commande de tee-shirts est enfin arrivée dans sa presque intégralité (il manque une quinzaine de pièces qui seront récupérées prochainement).

Ces tee-shirts seront vendus 5 euros aux adhérents. Ils pourront être utilisés dans toutes les compétitions de Ligue, sauf dans les championnats par équipes.

Nous devons recevoir prochainement une première série de 20 maillots, initialement prévus pour être portés dans les championnats par équipes. Mais devant le nombre élevé de joueurs ayant participé à cette compétition, nous avons dû recommander en urgence une série (30 pièces) qui sera très prochainement livrée. Nous aimerions y apposer un sponsor (discussion en cours).

Les joueurs qui bénéficient de cette tenue doivent obligatoirement la porter en compétition par équipes, en dehors de toute autre compétition (Critériums, Championnats, tournois, ...).

Nous aurons donc à terme une série de 20 maillots qui ne seront affectés à rien dans l'immédiat. Proposition du président : vente de ces maillots (qui n'auront pas de publicité) aux adhérents au coût réel, avec possibilité de les porter dans toutes les compétitions en dehors des championnats par équipes.

Le CA décide de proposer 10 maillots à la vente et d'en garder 10 comme réserve pour les supposés futurs nouveaux joueurs des championnats par équipes.

IV – Compte-rendu du second tour des Critériums

Trois « pôles » d'activité ont été désignés pour la journée du 9 décembre : juge-arbitrage, montage/démontage, bar.

Montage / démontage : le montage s'est effectué avec suffisamment d'adhérents le matin. En revanche presque tout le monde s'est « éclipsé » dans l'après-midi. L'équipe de démontage s'est trouvée très diminuée (deux ou trois personnes) en fin de journée.

Juge-arbitrage : certaines longueurs ont été constatées à quelques moments clé de la compétition. Les tables n'ont pas été gérées de manière optimale (par exemple les cartons de table n'ont pas été utilisés).

Bar : le bar s'est trouvé en manque de presque tout, très vite dans la journée (dès midi).

Notre système d'organisation demande donc à être amélioré. Cependant nous n'avons pas reçu de critiques de la part de nos hôtes qui ont jugé la journée globalement réussie.

V – Préparation du troisième tour des Critériums

Ils sont programmés le 10 février au Tampon. Nous allons reprendre le fonctionnement général du tour précédent :

1. Christophe MOUQUET prend de nouveau en charge l'installation et le démontage de la salle. Nous allons essayer de constituer deux équipes de 6 personnes :

- l'équipe A (montage), du matin, sera plutôt constituée de jeunes joueurs,
- l'équipe B (démontage), du soir, sera composée d'adultes.

Il sera réclamé une sono, des tables et des chaises au Service des Sports.

Rendez-vous est donné à l'équipe de montage le dimanche matin à 7 h 30. Horaire à confirmer auprès de la municipalité.

Les tables de marque et des marqueurs seront demandés aux clubs voisins de St Pierre et Petite-Ile. On estime également que la Ligue devrait mettre à disposition des clubs des marqueurs, dans le cadre des manifestations qui sont organisées sous l'égide de la LRTT.

2. Marc DUBOURDIEU assurera le Juge-arbitrage. Il sera secondé par Benoit BROUSSEAU. Lyne May RALAIVAO sera également sollicitée.

Les feuilles des rencontres seront au préalable préparées par Christophe et Marc.

3. Le bar nécessite au grand minimum trois personnes. Sandrine est disponible pour cette tâche importante. Patrick SCHILLI l'accompagnera. Il sera demandé également à Mme VALIAMIN sa participation.

Sandrine, en collaboration avec Mme VALIAMIN (et fonction de son accord), sera chargée de déterminer les quantités et les types de denrées à proposer au bar.

Nous rappelons que ce « service » que nous offrons aux joueurs et accompagnateurs ne génère que très peu de bénéfice en regard de l'investissement humain. Aussi nous souhaitons que les prestations restent simples à gérer.

Nous allons demander à Vincent LAGIER s'il est toujours partant pour la seconde organisation et s'il peut une nouvelle fois, constituer un fond de caisse.

Le bar devrait évoluer par rapport à la compétition précédente. Boissons, café, barres chocolatées, bouchons en barquettes et pains-bouchons seront vendus ce jour-là.

VI – Politique pour les différentes équipes de championnat

Nous avons 4 équipes engagées : une en R1, une en R2 et deux en Départementale Sud.

Résultats de la première phase :

- R1 : 4^{ème}
- R2 : 2^{cd}
- D3 : 2^{cd}
- D4 : 3^{ème}

Nous souhaitons assurer le maintien de l'équipe 1 en Régionale 1. Nous aimerions que l'équipe 2 (Régionale 2) accède en Régionale 1 et que l'équipe 3 (Départementale) accède en Régionale 2.

Ces objectifs sont ambitieux mais nécessaires pour permettre au plus grand nombre d'adhérents de pouvoir disputer des compétitions intéressantes la saison prochaine.

A cet effet il est impératif de composer des équipes les plus compétitives possibles, dans chacun des niveaux. Les deux capitaines (et les joueurs) doivent se concerter.

Un document est distribué. Il permet de visualiser les déplacements, les réceptions et les brûlages.

A nos équipes de jouer les jours (notamment à domicile) où la composition est la plus performante (se baser par exemple sur la disponibilité du meilleur classé).

La « règle » qui voulait que l'on fasse plus ou moins tourner les effectifs d'une rencontre à l'autre sera sans doute à affiner plus précisément.

V – Politique de Ligue : calendrier et nouveaux tarifs

Le calendrier pour la seconde partie de la saison est distribué. Deux échéances attendent le club : le 3^{ème} tour des Critériums et le tournoi du TTT programmé le 30 juin. Certains pensent que la date est très reculée, à la fin de la saison.

On voit mal ce calendrier modifié pour cette année. Il faudra en revanche faire attention pour les années à venir.

Nouveaux tarifs :

Le président juge excessive l'augmentation du coût des licences (35 à 44 euros) alors que la part fédérale ne dépasse pas 17 euros.

Il s'insurge également sur le tarif d'engagement des équipes (50 euros même pour la Départementale) et voit d'un très mauvais œil l'augmentation à venir des frais de Critérium (15 euros par participant pour le moment).

Nous savons que la Ligue est en grosse difficulté financière et qu'elle a entamé des discussions avec la FFTT afin de réduire son passif. Elle a également souligné le fait que nos joueurs ne participant à l'échelon fédéral des Critériums, il était un peu « amer » de payer des inscriptions pour lesquelles nous ne recevions aucune contrepartie sportive.

Au niveau du club les nouvelles orientations financières vont sans doute nous obliger à revoir notre politique tarifaire.

Il faudra proposer des coûts de licence modulables en fonction des prestations offertes aux adhérents. Par exemple un joueur qui voudra disputer les Critériums verra sa cotisation augmentée du montant de l'inscription à cette compétition.

Les nouveaux tarifs seront discutés lors d'une prochaine réunion, préparatoire à la saison 2013/2014.

VI - Préparation de l'Assemblée Générale du club

Le Tampon T.T. organise son AG le samedi 19, à partir de 17 heures. Le lieu a changé. Nous nous réunirons à la salle prévue à cet effet au complexe sportif du 10^{ème} Km.

Le président distribue les documents au CA : rapport moral et d'activité, rapport financier, budget prévisionnel, compte de résultat 2012.

Ces documents seront envoyés aux adhérents avant l'AG s'il n'y a pas de remarques particulières.

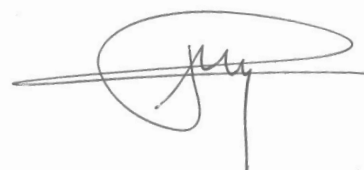
Le président souligne simplement la stabilité financière retrouvée, mais fragile. Le budget prévisionnel prévoit l'envoi d'un joueur aux Championnats de France (c'est dans les Vétérans que nous avons le plus de chances)

X – Questions diverses

- Le président a demandé à Benoit BROUSSEAU un certain nombre de travaux pour le club : flyers à distribuer aux élèves, amélioration des panneaux d'affichage, marquage des maillots d'équipes.
- Christophe MOUQUET se plaint de ne pas recevoir les mél. envoyés au CA. Il sera intégré à la liste.

La séance est levée à 19 h 45.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a vertical stroke extending downwards.